



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 26 août 2015 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

2015-08-26/570

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-08-26/571

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 26 AOÛT 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté avec l'ajout suivant :

ITEM 7 : Varia

- a) Résolution désignant un nouvel administrateur principal à AccèsD Affaires

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-08-26/572

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2015;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2015 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-08-26/573

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 1^{er} JUIN AU 26 AOÛT 2015

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} juin au 26 août 2015;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 1^{er} juin au 26 août 2015.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-08-26/574

ITEM 5

AVIS DE MOTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 002-01 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVIS BUDGÉTAIRES, DÉLÉGUANT AUX OFFICIERS ET AUX RESPONSABLES D'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Monsieur Germain Richer donne avis qu'à une prochaine séance du conseil de la Régie, présentera ou fera présenter un règlement amendant le règlement numéro 002-01 décrétant les règles de contrôle et suivis budgétaires, déléguant aux officiers et aux responsables d'activité budgétaire le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-08-26/575

ITEM 6

CORRESPONDANCE

- a) Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'approbation du règlement d'emprunt numéro 002.

2015-08-26/576

ITEM 7

VARIA

a) RÉSOLUTION DÉSIGNANT UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL À ACCÈSD AFFAIRES

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier à titre d'administrateur principal à AccèsD Affaires;

ATTENDU QU'il y a lieu de changer la personne désignée comme administrateur principal à AccèsD Affaires.

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU QUE :

Monsieur Éric Grignon, directeur général de l'aréna soit désigné administrateur principal à AccèsD Affaires en remplacement de Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-08-26/577

ITEM 8

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2015-08-26/578

ITEM 9

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 26 AOÛT 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire